



ALPHA

ASSOCIATION LIGÉRIENNE
PERSONNES HANDICAPÉES ADULTES

Lettre aux familles et représentants
légaux des personnes accueillies à Maison
Rochas

Beaucouzé, le 13 octobre 2016

Objet : en réponse aux échos de la presse locale

Chers parents,
Madame, Monsieur,

Quelques articles sont parus en septembre dernier dans la presse locale sur la base d'informations partiales transmises par quelques-uns, suite à une réunion organisée à notre insu. Nous n'avons pas souhaité réagir à cette campagne de dénigrement public. Pour autant, après avoir échangé entre membres du Bureau de l'association, il a été décidé de vous apporter des précisions.

Certains d'entre vous, nous dit-on, s'inquièteraient à l'idée que notre association puisse contribuer à la création d'un « *pôle d'excellence* » pour la prise en charge de vos enfants. Lors de nos prises de paroles en public, nous avons effectivement employé cette expression. Les pouvoirs publics évoquent parfois plutôt les « pôles de compétences et de prestations externalisées », pour permettre la mise à disposition des personnes en situation de handicap des séquences de prises en charge diversifiées et individualisées. Mais au-delà de la formule utilisée, l'objectif que nous poursuivons est de mettre en œuvre toutes les évolutions nécessaires aux établissements dont notre association a la responsabilité, pour un meilleur service rendu à vos enfants. Prétendre que ces derniers seraient « utilisés » dans ce but relève du contre-sens sinon de la malveillance.

Il s'agit bien au contraire de les protéger, de garantir leur sécurité et la qualité de leur accompagnement sans céder à un immobilisme qui finirait par dégrader ces dernières. Dans notre projet d'établissement, Jacques Versillé, que la plupart d'entre

vous connaissaient, formulait les choses de cette manière : « *Il faut veiller à ne pas fonctionner en autarcie afin d'éviter une forme de squatterisation de l'espace et de s'autolégitimer sur la base d'une « routinisation » des comportements et des pratiques qu'elle engendre* ».

Pour cette raison, Maison Rochas n'a eu de cesse d'évoluer et ne doit même sa pérennité qu'à sa permanente adaptation aux besoins du public accueilli. En 1988, nous avons ouvert 28 places d'internat en Foyer de Vie. En 2009, en lien avec l'évolution de la santé des résidents, le Foyer de Vie a été transformé pour donner place à la création d'un Foyer d'Accueil Médicalisé. Devrions-nous en 2016 cesser de nous adapter au prétexte que nous n'avons plus rien à apprendre ? L'association que j'ai l'honneur de présider pense au contraire que le changement est nécessaire.

S'adapter ne signifie pas renoncer. Cela ne signifie pas davantage faire table rase du passé. Bien au contraire, c'est s'ouvrir aux exigences d'aujourd'hui pour mieux conserver ce qui a fait notre force pendant des années : cet esprit de famille dans un environnement préservé du bruit des grandes villes, ces bâtiments ouverts sur un parc permettant aux résidents d'évoluer librement, ces séjours de vacances déployés par notre personnel pour lutter contre les effets régressifs de l'institutionnalisation, sont autant d'atouts que nous souhaitons garder.

La Maison Rochas doit s'adapter. Quel que soit son futur lieu d'implantation, il n'a jamais été question pour nous, ce que certains ont osé prétendre, de construire un bâtiment de plusieurs étages au cœur d'une grande ville. Le site de Port Thibault, implanté en bord de Loire à quelques mètres d'un jardin méditerranéen, était à ce titre révélateur d'une certaine image de Maison Rochas que nous souhaitons conserver.

Nos conditions d'installation au Mesnil-en-Vallée sont vétustes, l'accessibilité n'est pas respectée et nos chambres collectives en Maison d'Accueil Spécialisée ne permettent pas d'héberger dignement vos enfants, quand bien même l'usage d'aujourd'hui serait globalement accepté. La réhabilitation d'un site occupé posera d'immanquables problèmes de sécurité et de relogement pour nos résidents. Par ailleurs, si nous avons actuellement 83 places pour la Maison d'Accueil Spécialisée, le Foyer d'Accueil Médicalisé et le Foyer de Vie, l'espace disponible se prête difficilement à une extension de 35 places initialement prévue pour le Foyer de Vie dit de « Bécon-les-Granits ».

Parmi les hypothèses possibles, en cas de maintien sur site, nous avons donc imaginé de construire en neuf au fond du parc, ce qui ne préjuge pas de pouvoir

également construire en neuf sur un autre foncier de la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire.

Dans tous les cas, il n'est pas question de « *vouloir démanteler la Maison Rochas* » comme cela a été écrit dans la presse. Il est désolant de faire croire une chose pareille ! Notre proposition, vous le savez, est de transférer la MAS et le FAM vers l'agglomération angevine. Mais la décision appartient aux financeurs. Quoi qu'il en soit, en cas de transfert, nous réhabiliterons Maison Rochas au Mesnil-en-Vallée pour que des places d'internat en Foyer de Vie soient enfin offertes aux nombreuses personnes sur liste d'attente. Certaines d'entre elles connaissant des situations de détresse absolue qu'il ne nous est pas possible d'ignorer.

Notre association a le devoir de ne laisser personne en chemin. Les familles dont l'enfant est accueilli en MAS ou en FAM savent pouvoir compter sur nous. Mais il doit en être de même pour toutes autres familles qui espèrent un accueil permanent en Foyer de Vie, quand bien même le moratoire départemental retarderait encore nos projets. Viendra tôt ou tard le moment où les pouvoirs publics devront prendre en compte les besoins urgents.

Je souhaiterais également revenir sur le fonctionnement statutaire de notre association. Si les représentants des familles sont pour nous essentiels au bon fonctionnement de notre gouvernance, ALPHA n'est pas une association « de parents », c'est une volonté partagée par ses membres et nos administrateurs depuis l'origine. Notre conseil d'administration accueille des personnes compétentes et qualifiées, investies **durablement et bénévolement** autour d'un projet. S'ils doivent l'être davantage, nos statuts seront clarifiés. Il a malgré cela été demandé à certains d'entre vous d'envoyer une demande d'adhésion afin de constituer une « *force électorale* » susceptible d'imposer ses vues. Ce n'est pas comme cela que les choses fonctionnent, cette initiative dont vous êtes aujourd'hui l'objet a été prise à des fins personnelles.

Notre association rassemble 11 établissements et services, répartis sur l'ensemble du département. Elle n'appartient à personne, elle est au service de l'ensemble de la population de l'Anjou, ce n'est pas la « chose » de ses actuels bénéficiaires. Les équipements qu'elle gère doivent être en permanence à l'écoute des besoins qui ne sont pas actuellement couverts. C'est mon rôle de président que d'y veiller.

Enfin, puisqu'il a été évoqué dans la presse « *les départs successifs des derniers directeurs, unanimement appréciés...* », (ce qui est d'ailleurs inexact), sachez que nous n'avons pas pu poursuivre notre collaboration avec Mme Larrieu à l'issue de sa

période d'essai, à notre grand regret. Il ne s'agit évidemment pas d'un licenciement. Mme Larrieu est absente depuis le 26 septembre et ne nous a donné aucune information permettant d'anticiper les mesures à prendre et de nous organiser. Devant l'importance des dossiers à traiter sans retard, relatifs à la direction de l'établissement, le Bureau de l'association a pris ses responsabilités.

Pour ne pas laisser la direction en vacance, nous avons demandé à Mme Soulié, qui connaît bien Maison Rochas, de l'assumer, ce qu'elle a accepté. Elle vous sera présentée et aura l'occasion de vous parler de son mémoire d'étude portant sur l'avancée en âge des résidents de Maison Rochas au regard des enjeux des politiques publiques.

Pour toutes ces raisons, au regard du contexte très particulier que nous rencontrons, vous comprendrez mieux que, pour le bien des personnes accueillies et des personnels, il est souhaitable que chacun garde un esprit de mesure et de responsabilité. Une campagne de presse dont certaines accusations sont nettement injurieuses ne peut être bénéfique aux résidents. Notre responsabilité est d'engager l'avenir pour 30 ans. Pour s'y préparer, il est nécessaire que la critique de chacun soit constructive.

Sachant pouvoir compter sur chacun d'entre vous et dans l'attente de vous rencontrer d'ici la fin d'année, je vous prie d'agréer, chers parents, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Denis Leguay
Président

